



# Rapport d'activité 2023 Crématorium de Pamiers

**A - Principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

**B - Comptes de la délégation de service public**

**C - Analyse de la qualité du service**

**D - Conditions d'exécution du service public**

**E - Horaires d'ouverture**

**F – Personnel**

**G - Suivi des obligations de service public**

**Annexes**

## **A - Principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

- 1. Caractéristiques générales**
- 2. Caractéristiques du service délégué**
- 3. Tarifs pratiqués en 2023**

# 1. Caractéristiques générales

La **Délégation de Service Public** pour la **construction, l'exploitation et la gestion du crématorium** à Pamiers date du 29/02/2008 avec une échéance au 13/02/2037

La dénomination sociale du délégataire est **Pompes Funèbres ACF**.

L'adresse du crématorium est Domaine de Lestrade, Allée Majorelle, 09100 Pamiers.

La **SAS Pompes Funèbres A.C.F.** dont le siège social est au 139, route de Castelsarrasin 31200 Montauban a pour **Président M. Pierre LÉVI** détenant 11 % du capital social actionnaire avec la **Mutuelle Prévoirance** détenant 89 % du capital social.

## 2. Services fournis

- ✓ Les **services fournis** sont l'accueil des familles, la réception des cercueils, la vérification des dossiers administratifs, la crémation, la réception des cendres, la dispersion des cendres et la cérémonie d'adieu.
- ✓ Les **installations du Crématorium** se décomposent en locaux ouverts au publics (hall d'accueil avec espace boisson, salon d'attente, salle de cérémonie...) et des locaux administratifs et techniques.
- ✓ Les **charges** sont supportées à **100% par le délégataire**, le **délégant** a fourni le **terrain d'assiette du crématorium et le bâtiment à rénover**.

# 3. Tarifs pratiques en 2023

Les tarifs 2023 n'ont pas évolués.

## TARIFS DU CREMATORIUM ACF Galvez de PAMIERS au 1<sup>er</sup> Janvier 2022

	Lundi au Vendredi de 8h à 18h	Samedi de 8h à 18h Dimanche et jours fériés
Adulte (jusqu'à 145 Kg - cercueil + corps)	799 €	875 €
Enfant (cercueil jusqu'à 1,5 mètres)	366 €	441 €
Enfant mort né	250 €	325 €
Exhumation (cercueil neuf)	528 €	603 €
<b>Longueur maxi du cercueil = 2,20 mètres - Largeur maxi du cercueil = 0,80 mètres</b>		
Hors gabarits au-delà de 145 kg à 175 kg (cercueil + corps)	1 066 €	1 185 €
Hors gabarits au-delà de 175 kg à 210 kg (cercueil + corps)	1 347 €	1 477 €
Supplément pour tout cercueil chêne, bois exotique ou Carton agréé par l'ANSES(*)		252 €
Dispersion sur site	65 €	150 €
Gardiennage d'urne au Crématorium	10 € par semaine (toute semaine commencée étant due)	

- » Le règlement total des frais est exigible à l'arrivée du corps au Crématorium.
  - » Pas de crémation au-delà de 210 Kg.
  - » Pas de crémation pour les cercueils dépassant la taille indiquée.
  - » Les tarifs s'entendent en euros TTC
  - » Les urnes seront récupérées à l'issue de chaque crémation, sauf pour les crémations effectuées à partir de 16h pour lesquelles les urnes seront récupérées le premier jour ouvré suivant, à partir de 10h15.
  - » Horaire de crémation pour les hors gabarits, du Lundi au Vendredi à 9h.
  - » Cercueil bois tendre ou chêne ou Carton agréé par l'ANSES(\*) (avec supplément)
  - » Horaire de crémation pour les cercueils en cartons, du Lundi au Vendredi à 10h.
- (\*) Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

**B - Comptes de la délégation de service public**

1. Compte de résultat 2023
2. Compte rendu bilanciel

# 1. Compte de résultat 2023

## a) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de cet exercice est de 487 K€ et en diminution de - 50 K€ par rapport à 2022, Cette baisse d'activité est due aux ouvertures successives de 2 Crématoriums environnants (Lavernose-Lacasse et Villefranche-de-Lauragais) ainsi qu'aux pannes récurrentes nous obligeant à limiter l'activité à certains moments.

Il a été réalisé 724 crémations contre 797 en soit une baisse de 73 crémations (-9,16 %).

Ce chiffre d'affaires a été déterminé en fonction :

- du registre des crémations qui a servi de base de contrôle,
- du système de facturation Léonis,
- des lois en vigueur.

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	Variation	% Variation
Prestations de Crémation	486 613	537 092	-50 479	-9,40%
Prestation Crématorium (Gardiennage + Dispersion)	2 078	821	1 257	153,09%
Vente Urne	0	1 788	-1 788	-100,00%
Chambres funéraires	24 034	22 521	1 514	6,72%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>512 725</b>	<b>562 221</b>	<b>-49 496</b>	<b>-8,80%</b>
Energie	43 980	38 633	5 348	13,84%
Fournitures et matières consommables	10 670	9 146	1 524	16,67%
Locations	3 104	3 118	-14	-0,45%
Entretien des Fours	43 605	23 054	20 552	89,15%
Entretien matériel + Locaux	8 911	14 754	-5 843	-39,60%
Assurances	10 894	7 313	3 581	48,98%
Honoraires	5 072	14 388	-9 316	-64,75%
Publicité	2 866	2 874	-9	-0,30%
Frais de siège	13 826	33 502	-19 677	-58,73%
Autres frais	6 699	4 266	2 433	57,02%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>149 628</b>	<b>151 047</b>	<b>-1 420</b>	<b>-0,94%</b>
<b>Impôts &amp; Taxes</b>	<b>7 206</b>	<b>9 090</b>	<b>-1 884</b>	<b>-20,72%</b>
<b>Salaires &amp; charges sociales</b>	<b>206 765</b>	<b>193 329</b>	<b>13 437</b>	<b>6,95%</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>102 950</b>	<b>88 099</b>	<b>14 852</b>	<b>16,86%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>466 550</b>	<b>441 565</b>	<b>24 985</b>	<b>5,66%</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>46 175</b>	<b>120 656</b>	<b>-74 481</b>	<b>-61,73%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-11 023</b>	<b>-14 117</b>	<b>3 094</b>	<b>-21,92%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1</b>	<b>-6 957</b>	<b>6 957</b>	<b>-100,01%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IS</b>	<b>35 152</b>	<b>99 582</b>	<b>-64 429</b>	<b>-64,70%</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	<b>8 788</b>	<b>24 895</b>	<b>-16 107</b>	<b>-64,70%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>26 364</b>	<b>74 686</b>	<b>-48 322</b>	<b>-64,70%</b>
<b>NOMBRE DE CREATIONS REALISEES</b>	<b>724</b>	<b>797</b>	<b>-73</b>	<b>-9,16%</b>

Document déposé en préfecture  
N° 210902250-20240702-24\_17558494  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024



**b) Les autres achats et charges Externes** ont diminué de 1 K€ soit -1% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 150 K€.

Les principales variations sont les suivantes :

- **La consommation d'énergie (gaz et électricité et eau)** augmente de 5 K€ pour atteindre 44 K€ avec un coût par crémation de 60,75 € contre 48,47 € en 2022 soit une hausse de 12,27 € par crémation (+ 25 %).
- **Les fournitures d'entretien et matières consommables** augmentent de 2 K€ (+17 %) pour s'élever à 11 K€.
- **Les locations** du copieur, du logiciel funéraire sont stables et s'établissent à 3 K€.
- **L'entretien des fours** atteint 44 K€ contre 23 K€ en 2022. De multiples interventions (remplacement chaudière, compresseur...) ainsi que des travaux ont été effectués début février pour maintenir l'outil de production.
- **L'entretien des installations et du matériel** s'élève à 9 K€ contre 15 K€ en 2022 et comprend l'entretien de l'ensemble des installations du crématorium (zones techniques et parties d'accueil), et les petites réparations du matériel technique.
- **Les assurances**, liées aux emprunts du crématorium et les autres assurances, se sont élevées à 10 K€ contre 7 K€ en 2022.
- **Les honoraires** ont diminué 9 K€ pour s'établir à 5 K€.
- **Les frais de publicité** sont stables et s'élèvent à 3 K€.
- **Les frais de siège** d'un montant de 13 K€ contre 33 K€ en 2022 correspondent aux charges transverses de gestion et d'administration du Crématorium.
- **Les autres frais** s'élèvent à 6 K€ contre 4K€ en 2022, soit une augmentation de 2 K€.

Accusé de réception en préfecture  
001109010250-20240702-24\_17558\_004  
Date de transmission : 05/07/2024  
Date de réception en préfecture : 05/07/2024

- c) **Les impôts et Taxes** d'un montant de 7 K€ en 2023 diminuent de - 2 K€ par rapport à l'exercice précédent.
- d) **Les charges de personnels** s'élèvent à 207 K€ en 2023 et ont augmenté de + 13 K€ par rapport à l'exercice 2022.
- e) **les dotations aux amortissements** de 103 K€ correspondent aux amortissements des investissements pour l'activité du crématorium (Annexe 2).
- f) **Les charges d'exploitation** s'élèvent à 467 K€ en 2023 contre 442 K€ en 2022, soit une hausse de 25 K€ (+6%).
- g) **Le résultat d'exploitation** ressort à 46 K€ contre 120 K€ sur l'exercice précédent soit une baisse de -75 K€, essentiellement due à une baisse du chiffre d'affaires (- 49 K€) ainsi qu'une hausse des dotations aux amortissements et de la masse salariale (+ 28 K€).
- h) **Le résultat financier** (perte) est uniquement composé de charges financières (intérêts sur prêts en cours) d'un montant de 11 K€, contre 14 K€ en 2022. Elles diminuent de -3 K€, soit 22 %.
- i) **Le résultat exceptionnel est nul en 2023**. La perte exceptionnelle 2022 correspondant à la mise au rebut d'immobilisations pour un montant de 7 K€.
- j) **Résultat net** : Compte tenu de ces éléments, le résultat avant IS ressort à 35 K€ contre 100 K€ pour l'exercice précédent. Après imputation de l'IS de 9 K€ le résultat net s'établit à 26 K€.

Accusé de réception en préfecture  
009-2109756-20240702-24\_17558.pdf  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de dépôt en préfecture : 05/07/2024

## 2. Compte rendu bilanciel

### ✓ Etat de variation de patrimoine

La valeur bilantielle des investissements du crématorium de Pamiers s'élève à 757 K€ net en 2023, contre 872 K€ en 2022. Des investissements complémentaires ont été financés sur l'exercice 2023 pour une valeur brute de 12 K€, les principales dépenses concernant :

- Un chariot de présentation pour un montant de 4 K€,
- Une toile pour écran enroulable, un écran et un disque dur pour un montant global de 8 K€.

Le détail du patrimoine est joint en Annexe 2 - état des immobilisations.

Le détail de la sortie des immobilisations est joint en Annexe 3 – sortie des immobilisations et concerne uniquement une réaffectation d'une immobilisation.

Des investissements sont prévus en 2024 concernant le changement du four pour un cout global estimatif de 961 K€ (cf. page 18 Faits marquants).

### ✓ Situation des biens et immobilisation nécessaire à l'exploitation du service délégué

#### ➤ Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation sont assurés par la société 2TMI. Ce contrat garantit des visites semestrielles préventives toutes les 500 crémations réalisées, dans lesquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage de l'équipement de crémation.

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation de l'équipement de crémation.

➤ Programme contractuel d'investissements du crématorium

Aucun programme d'investissements du crématorium n'est contractualisé.

✓ **Biens de retour ou de reprise et biens propres**

Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les biens de reprise sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

✓ **Engagements Financiers**

➤ Engagements à incidences financières nécessaires à la continuité d'exploitation

En cas de panne du four ou l'arrêt total de l'activité au Crématorium de Pamiers, les acteurs locaux sont prévenus. Il n'existe pas de convention de transfert de corps avec d'autres crématoriums, afin de préserver le libre choix des familles. Cependant nous proposons de transférer à nos frais les défunts au Crématorium de Montauban dont nous assurons la gestion.

Engagements à incidences financières en matière de personnels

Les engagements sociaux, dont l'indemnité de fin de carrière, sont présentés dans les comptes annuels de la société.

Copie certifiée conforme  
Procès de réception en préfecture  
N° 9-210902250-20240702-24\_1755854  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception en préfecture : 05/07/2024

## **C - Analyse de la qualité du service**

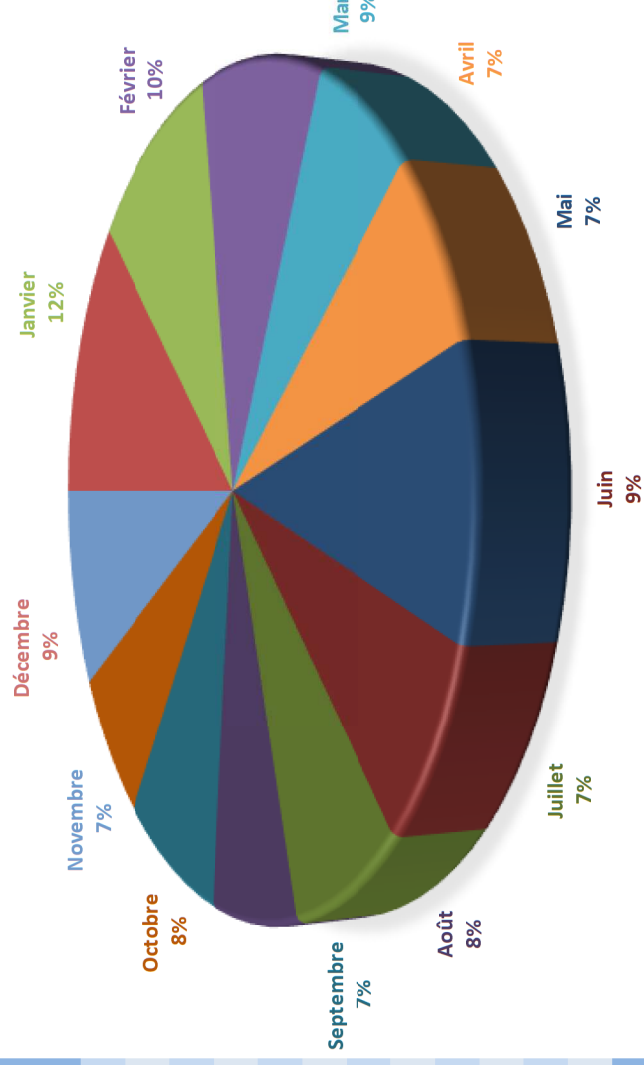
**L'exploitation du registre des crémations tenu au crématorium et des statistiques nationales a permis de procéder aux analyses.**

# 1° Nombre de crémations

Le nombre annuel de crémations au crématorium de Pamiers pour 2023 est de 724 contre 797 l'année précédente.

(rappel : l'activité du crématorium a débuté le 12/07/2010).

Mois	Année	2023	2022	2021	2020	Moyenne
Janvier		88	84	56	65	73
Février		74	77	80	68	75
Mars		68	66	67	69	68
Avril		48	74	75	76	68
Mai		50	70	73	40	58
Juin		69	80	67	77	73
Juillet		55	61	70	67	63
Août		55	76	86	56	68
Septembre		48	69	82	77	69
Octobre		57	57	80	76	68
Novembre		49	23	70	80	56
Décembre		63	60	81	91	74
<b>Total</b>		<b>724</b>	<b>797</b>	<b>887</b>	<b>842</b>	<b>813</b>



Préfecture de Pamiers  
 05/07/2024  
 05/07/2024  
 05/07/2024

# 1° Nombre de crémations (suite)

Nombre de crémations sur 4 ans



Accusé de réception en préfecture  
 009-210902250-20240702-24\_1758-504  
 Date de télétransmission : 05/07/2024  
 Date de réception préfecture : 05/07/2024

## 2° Répartition des crémations par département et par destination des cendres

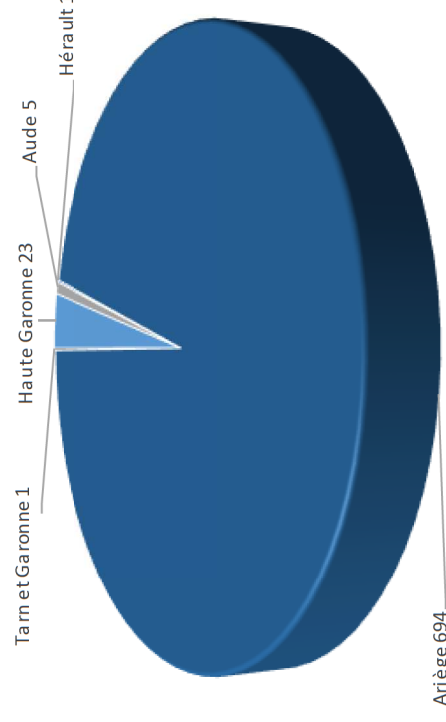
Le département de l'Ariège le principal département d'où sont issues les crémations en 2023.

La destination finale des cendres ne peut pas être déterminée de façon précise, car 305 urnes ont été remises aux familles et 391 aux P.F., ce qui représente 96 % des opérations.

Les dispersions représentent quant à elles 14 crémations, 7 urnes ont été conservées en dépôt.

Destination des cendres	Nombre	%
Remises aux PF	391	54%
Remises à la famille	305	42%
Non renseignée	7	1%
Dispersion au jardin du souvenir	14	2%
Dépôt provisoire	7	1%
<b>Total</b>	<b>724</b>	<b>100,00%</b>

Département	Nombre	%
Haute Garonne	23	3,18%
Aude	5	0,69%
Hérault	1	0,14%
Ariège	694	95,86%
Tarn et Garonne	1	0,14%
<b>Total</b>	<b>724</b>	<b>100,00%</b>





## **D - Conditions d'exécution du service public**

- 1. Les faits marquants de l'exercice**
- 2. Le suivi des obligations de service public**

# 1° Faits marquants de l'exercice

## ✓ Décision de remplacer l'intégralité de l'installation technique

Afin d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs et éviter les pannes récurrentes de ces derniers temps, après en avoir informé Mme le Maire, il a été décidé de **remplacer toute l'installation de la partie technique** pour la somme de **961 860 €**.

Les travaux se sont déroulés entre février et avril 2024. Ils concernent le remplacement du four et du système de filtration ainsi que les travaux nécessaires à la mise en service de cette nouvelle installation.

Pour rappel, l'installation de la partie technique comprend :

- Un four de crémation pouvant fonctionner 23h/24 et permettant d'assurer des crémations de personnes de très forte corpulence ;
- Un système de filtration et un système Nox, nous permettant d'évacuer largement en dessous des valeurs légales autorisées pour ces rejets atmosphériques ;
- Un vérificateur de calcaire ;
- Un table aspirante, qui donnera plus de confort à nos collaborateurs lors du transfert des cendres ;
- Un table d'introduction des cercueils.

## 1° Faits marquants de l'exercice (suite)

- ✓ Maintenance du four  
Un contrat de maintenance dit « premium » impliquant l'entretien préventif et curatif du four, avec une franchise de 24 mois, a été signé avec le constructeur du four afin de garantir au mieux son fonctionnement. Le coût de cette maintenance sera d'environ 45 € par crémation à compter de mai 2026.
- ✓ Départ de deux associés minoritaires  
Céline VERDEIL et Olivier BRUN, actionnaires minoritaires à hauteur de 8 %, ont souhaité quitter la structure. La Mutuelle PREVIFRANCE a racheté leurs parts pour porter sa participation à 89 % du capital.
- ✓ Récupération des métaux  
La récupération des métaux issus des crémations est dorénavant assurée par la société ORTHOMETALS qui collecte les métaux pour les valoriser. En contrepartie, et en accord avec la mairie de Pamiers, les fonds collectés sont reversés à des associations (Annexe 5) Le montant à reverser pour 2023 s'élève à 132,95 € (Annexe 6).

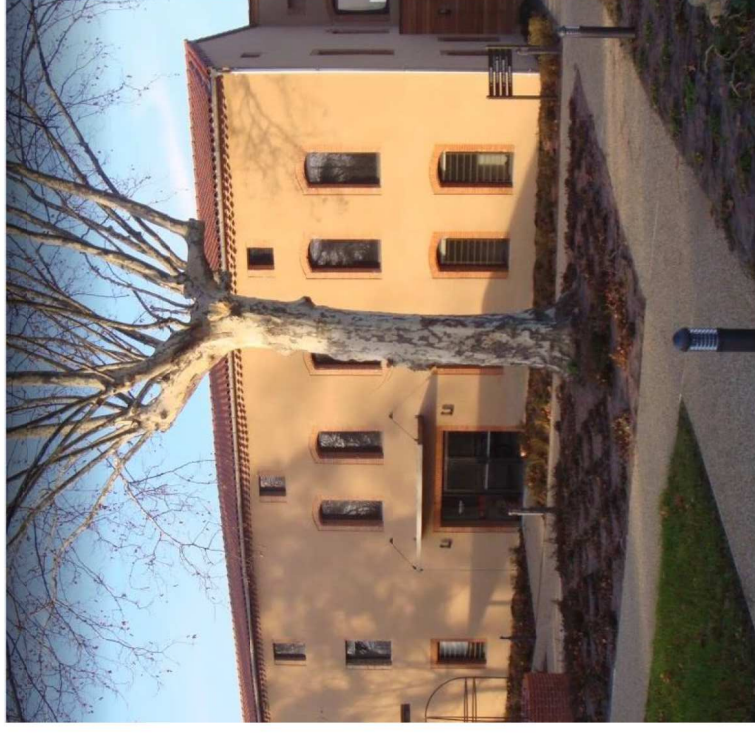
Accusé de réception en préfecture  
09-210902250-20240702-24\_17558.pdf  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024

## 2° Suivi des obligations de services publics

---

Dans le cadre des obligations en matière de contrôle de pollution atmosphérique, le crématorium est équipé d'une ligne de filtration des fumées. Le dernier contrôle concernant les rejets atmosphériques, par un organisme agréé, a été effectué du 5 au 6 septembre 2022. Ce dernier est conforme à la réglementation en vigueur.

Les investissements ont fait l'objet des contrôles obligatoires par un organisme agréé. Nous avons transmis à Monsieur le préfet de l'Ariège. Par arrêté préfectoral du 2 novembre 2023, l'habilitation inscrite sous le n° 21-09-0015 du domaine funéraire et l'utilisation d'un crématorium a été renouvelé (annexe 4).



## **E - Horaires d'ouverture**

**Le crématorium est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h15, et de 13h15 à 18h15.**

**En cas d'urgence ou d'activité importante, des services supplémentaires sont assurés pour répondre aux besoins et satisfaire les familles.**

**F - Personnel**

## F- Personnel

Au moins six personnes concourent à la tenue quotidienne du site :

- accueil des familles,
- réalisation des cérémonies de recueillement,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- entretien des installations,
- dépôt provisoire d'urnes.

Les équipes d'ACF reçoivent le soutien des équipes locales de la société ACF dans la réalisation des missions suivantes :

- tenue du planning de crémation et accueil téléphonique en dehors des heures d'ouverture du crématorium,
- gestion administrative de l'activité,
- mise en place de back-up.

Le groupe ACF assure également l'encadrement du crématorium au travers de ses équipes, afin d'améliorer les conditions d'exécutions du service délégué, dans le respect de la réglementation.

L'ensemble du personnel de la société déployé sur l'activité de crémation détient les qualifications requises.

La société dispose d'un programme de formation annuel permettant de maintenir les compétences nécessaires au bon respect des exigences réglementaires.



Accusé de réception en préfecture  
09-210220240-20240702-24\_17558-114  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024

**G - Suivi des obligations de service public**



Annexes

# Annexe 1 : Détail des commentaires du Compte de résultat

## Le cout des énergies est composé par :

- \* Consommations de gaz : L'énergie facturée correspond aux factures du crématorium. Son montant est stable malgré la baisse d'activité. Le four ne fonctionnant pas correctement à la suite des pannes récurrentes, cela entraîne une surconsommation de gaz.
- \* Consommations d'électricité et Eau : Les consommations facturées correspondent aux factures du crématorium. Même si la consommation d'électricité et d'eau n'est pas totalement liée aux nombres de crémations effectuées, le montant est en hausse + 6 K€. Le coût unitaire du KWH passe de 0,16 € à 0,31 € soit une augmentation de + 97 % alors que la consommation diminue de - 33 % (74 989 KWH contre 112 414 KWH en 2022).

## Le cout des fournitures et matières consommables est composée par :

- \* Fournitures d'entretien : achats de fournitures d'exploitation (achat de Glycol + Réactif + petit matériel de quincaillerie, produits divers d'entretien, etc...),
- \* Matériel consommable : stock de pièces détachés pour les fours de crémation,
- \* Vêtements de travail : tenues liées aux différentes cérémonies + espaces techniques,
- \* Fournitures administratives : frais de papeterie, fournitures informatiques, etc...

## Les locations concernent le copieur et le logiciel funéraire.

Entretien des fours : charges liées à l'entretien. Ce poste est en hausse car l'usure du four à nécessité de multiples interventions en 2023.

Entretien des installations, du matériel et Locaux : entretien de l'ensemble des installations du crématorium (zones techniques et parties d'atelier), et les petites réparations du matériel technique du crématorium. Ces frais sont engagés pour maintenir les différentes installations à leur meilleur niveau.

# Annexe 1 : Détail des commentaires du Compte de résultat (suite)

**Assurances et assurances emprunts :** Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours.

**Honoraires :** honoraires des prestataires pour les différents contrôles au crématorium de Pamiers (Bureau Véritas + études d'ingénieries).

**Publicité :** tous les éléments pour la constitution des dossiers familles du Crématorium.

**Frais de siège :** correspondent aux charges transverses de gestion et d'administration du Crématorium.

**Autres frais :** ils intègrent :

- \* La sous-traitance EOVAL : C'est la récupération des déchets dangereux par une entreprise habilitée.
- \* les frais de transport,
- \* Les frais postaux et télécommunications : Frais de poste, communication, internet.
- \* Les frais bancaires : frais de prélèvements bancaires liés aux paiements en CB

**Impôts et taxes :** ils correspondent principalement à la CFE.

**Charges de personnel :** salaires et charges sociales pour l'année 2023 des agents de crémation titulaires ou assistants affectés par rotation au crématorium.

**Dotations aux amortissements :** amortissements relatifs aux premiers investissements ainsi que ceux nécessaires au maintien de l'activité du crématorium. Ils sont calculés sur la durée d'utilisation dans la limite de la durée de la délégation de service public. Ce poste est en hausse, suite aux investissements réalisés au crématorium.

**Résultat financier :** charges financières liées aux emprunts contractés pour les investissements du crématorium.

**Résultat exceptionnel :** Valeur Net Comptable (VNC) des immobilisations mises au rebut en 2023. En 2023, il n'y a pas eu de cession, réaffectation d'une immobilisation (Annexe 3).

# Annexe 2 : Etat des immobilisations 1 sur 2

N° fiche	Descriptif	N° compte	Date de début	Date de fin	Valeur brute	Cumul début	Dotation expl. N	Cumul fin	Valeur Nettes
1998-BES-0001	FONDS COMMERCIAL PAMIERIS	207 000	27/07/1998	27/07/1998	7 622,45	0,00	0,00	0,00	7 622,45
2022-BES-0022	OPTIPLX 3000 DELL PAMIERIS	218 300	15/09/2022	14/09/2025	602,28	602,28	200,76	260,16	342,12
2010-BES-0011	CONSTRUCTION CREMATORIUM PAMIERIS	224 101	12/07/2010	11/07/2030	726 473,52	452 936,11	36 323,68	489 259,79	237 213,73
2010-BES-0010	CONSTRUCTION CREMATORIUM PAMIERIS	224 101	12/07/2010	11/07/2030	263 006,62	163 977,31	13 150,33	177 127,64	85 878,98
2011-BES-0013	COMPLEMENT RG % MORERE + FDM ALU	224 101	01/01/2011	31/12/2030	970,49	582,24	48,52	630,76	339,73
2011-BES-0012	Complément travaux créatorium Pamiers	224 101	01/08/2011	31/07/2031	6 112,07	3 488,93	305,60	3 794,53	2 317,54
2012-BES-0009	SERVAT CHENEAU RECUP EAU PLUIE	224 101	24/01/2012	23/01/2032	980,00	535,87	49,00	584,87	395,13
2016-BES-0030	DALLE SYSTEME FILTRATION	224 101	25/07/2016	24/07/2036	4 965,20	1 597,14	248,26	1 845,40	3 119,80
2016-BES-0031	TRAVAUX ELECTRIQUES SYSTEME FILTRATION	224 101	29/08/2016	28/08/2036	188 312,00	53 345,55	8 415,60	61 761,15	106 550,85
2016-BES-0032	DALLE SUPPORT FILTRATION	224 101	14/09/2016	13/09/2036	4 085,70	1 286,46	204,29	1 490,75	2 594,95
2016-BES-0034	SYSTEME FILTRATION FMI	224 101	21/09/2016	20/09/2036	1 351,80	424,32	67,59	491,91	859,89
2016-BES-0033	SYSTEME FILTRATION	224 101	04/11/2016	03/11/2036	112 208,00	34 550,71	5 610,40	40 161,11	72 046,89
2019-BES-0015	TRAVAUX DEVENTURE CREMATORIUM PAMIERIS	224 101	22/11/2019	21/11/2039	2 435,00	2 435,00	121,75	500,19	1 934,81
2021-BES-0012	PRESTATIONS FUMISTERIE	224 101	08/02/2021	07/02/2041	16 788,00	1 592,53	839,40	2 431,93	14 356,07
2022-BES-0006	CHANGEMENT BOITIER DE CONTROLE BCU 370WL1FEU6D3 88600187 / PAMIERIS CREMA	224 101	02/02/2022	01/02/2027	2 694,73	491,70	538,95	1 030,65	1 664,08
2022-BES-0005	CHANGEMENT COMPRESSEUR A PISTON B5900B/270 PAMIERIS CREMA	224 101	02/02/2022	01/02/2027	13 700,42	2 499,86	2 740,08	5 239,94	8 460,48
2022-BES-0004	CHANGEMENT VENTILATEUR VCN 631.2N4S RD270 / PAMIERIS CREMA	224 101	02/02/2022	01/02/2027	9 715,54	1 772,75	1 943,11	3 715,86	5 999,68
2022-BES-0003	CHANGEMENTS 60 MANCHES / PAMIERIS CREMA	224 101	02/02/2022	01/02/2027	9 179,98	1 675,03	1 836,00	3 511,03	5 668,95
2022-BES-0012	INSTALLATION VENTILATEUR VMC / PAMIERIS CREMA	224 101	09/03/2022	08/03/2027	13 000,00	2 122,74	2 600,00	4 722,74	8 277,26
2022-BES-0014	REFECTION GARNISSAGE COMPLET PORTE ET TRESSE FOUR / PAMIERIS CREMA	224 101	06/10/2022	05/10/2027	4 115,00	196,17	823,00	1 019,17	3 095,83
2022-BES-0017	REFECTION ENCADREMENT PORTE ET LINTEAU BETON REFRACTAIRE, REPRISE BUSES AIR / PAMIERIS OF	224 101	07/12/2022	06/12/2027	7 500,00	102,74	1 500,00	1 602,74	5 897,26
2022-BES-0016	REFECTION DALLES SOLE LATEAUX ET VOUTE / PAMIERIS CREMA	224 101	07/12/2022	06/12/2027	39 000,00	534,25	7 800,00	8 334,25	30 665,75
2022-BES-0020	AMENAGEMENT CREMATORIUM - GROS OEUVRE - RENFORT STRUCTUREL / PAMIERIS CREMA	224 101	19/12/2022	18/02/2037	68 696,00	172,30	4 837,75	5 010,05	63 685,95
2022-BES-0019	AMENAGEMENT CREMATORIUM - GROS OEUVRE - RENFORT STRUCTUREL TIRANS / PAMIERIS CREMA	224 101	19/12/2022	18/02/2037	3 935,50	9,87	277,15	287,02	3 648,48
2022-BES-0018	AMENAGEMENT CREMATORIUM - FOURNITURE ET POSE CLOISONS ET PORTES INTERIEURES / PAMIERIS I	224 101	19/12/2022	18/12/2032	9 500,00	33,84	950,00	983,84	8 516,16
2022-BES-0021	PEINTURE MURS PLINTHES CADRE, MURS + PLAFONDS /PAMIERIS CREMA	224 101	20/12/2022	19/12/2027	8 500,00	55,89	1 700,00	1 755,89	6 744,11
2010-BES-0015	F-OUR CSX IABLE INHODUCTION PULVERISA IEU	225 111	25/01/2010	24/01/2030	24 800,00	16 037,33	1 240,00	17 277,33	7 522,67
2010-BES-0016	CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE INOX	225 111	30/06/2010	29/06/2030	1 979,25	1 237,28	98,96	1 336,24	643,01
2010-BES-0014	EQUIPEMENT AUDIOVISUEL	225 111	12/07/2010	11/07/2030	8 042,98	8 042,98	402,15	5 416,74	2 626,24
2010-BES-0013	FOUR CSX TABLE PULVERISATEUR ECRAN TACT	225 111	12/07/2010	11/07/2030	86 800,00	54 117,39	4 340,00	58 457,39	28 342,61
2010-BES-0012	PLATEFORME DE PESAGE 17 TOUCHES LCD	225 111	12/07/2010	11/07/2030	3 500,00	2 182,15	175,00	2 357,15	1 142,85
2010-BES-0047	SOLDE FOUR PAMIERIS	225 111	30/12/2010	29/12/2030	12 400,00	7 441,72	620,00	8 061,72	4 338,28
2018-BES-0008	Accuse de réception en préfecture	225 111	11/09/2018	10/09/2028	3 076,15	1 324,47	307,82	1 632,09	1 444,06
2018-BES-0023	Accuse de réception en préfecture	225 111	03/10/2018	02/10/2028	2 034,18	863,40	203,42	1 066,82	967,36
2019-BES-0006	Accuse de réception en préfecture	225 111	07/05/2019	06/05/2029	2 364,68	863,11	236,47	1 099,58	1 265,10
2019-BES-0007	Accuse de réception en préfecture	225 111	25/06/2019	24/06/2029	2 689,44	945,77	268,94	1 214,71	1 474,73
2021-BES-0003	Accuse de réception en préfecture	225 111	29/09/2021	28/09/2026	958,00	240,56	191,60	432,16	525,84
2010-BES-0025	Accuse de réception en préfecture	228 401	12/07/2010	11/07/2030	16,97	10,60	0,85	11,45	5,52
2010-BES-0024	Accuse de réception en préfecture	228 401	12/07/2010	11/07/2030	668,06	416,48	33,40	449,88	218,18
2018-BES-0021	Accuse de réception en préfecture	228 401	11/09/2018	10/09/2023	5 577,05	4 802,46	774,59	5 577,05	0,00
2018-BES-0022	Accuse de réception en préfecture	228 401	11/09/2018	10/09/2023	1 443,70	1 243,19	200,51	1 443,70	0,00

Sous - total 2022

1 672 650,76 824 503,55 102 767,23 927 270,78 745 379,98

# Annexe 2 : Etat des immobilisations 2 sur 2

N° fiche	Descriptif	N° compte	Date de début	Date de fin	Valeur brute	Cumul début	Dotation expl. N	Cumul fin	Valeur Nette
<b>Report Sous - total 2022</b>									
					1 672 650,76	824 503,55	102 767,23	927 270,78	745 379,98
2023-BES-0226	CHARIOT DE PRÉSENTATION INOX TETE RÉGLABLE PIED REPLIABLE LARG 70 CMS	225 111	26/07/2023	25/07/2036	3 555,60	0,00	119,14	119,14	3 436,46
2023-BES-0001	TOILE POUR ECRAN ENROULABLE - BLANC MAT DIM : HAUTEUR 380 CMS - LARGE 499 CMS	228 301	19/12/2023	18/12/2028	3 996,40	0,00	28,47	28,47	3 967,93
2023-BES-0004	DISQUE DUR WESTERN DIGITAL SURVEILLANCE HDD + CABLES	228 301	23/12/2023	22/12/2026	2 810,24	0,00	23,10	23,10	2 787,14
2023-BES-0003	ECRAN SAFIRE MONITOR CCTV 22" FULL HD - SAFIRE NVR 32 IP 256 MBPS ALARM	228 301	23/12/2023	22/12/2026	1 299,77	0,00	10,68	10,68	1 289,09
2023-BES-0002	CAMERA IP 4 MEGAPIXEL A DOME IP67 30M SAFIR - SUPPORT POUR CAMERA	228 301	23/12/2023	22/12/2026	218,12	0,00	1,79	1,79	216,33
<b>Sous - total 2023</b>					11 880,13	0,00	183,18	183,18	11 696,95
<b>Total 2023</b>					1 684 530,89	824 503,55	102 950,41	927 453,96	757 076,93

Accusé de réception en préfecture  
009-210902250-20240702-24\_17558504  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024

## Annexe 3 : Sorties des immobilisations

N° fiche	Descriptif	N° compte	Date de début	Date de fin	Valeur brute (EUR)	Cumul début (EUR)	Dotation expl. N (EUR)	Cumul fin (EUR)	Valeur Nette (EUR)
2022-BES-0013	CHANGEMENTS MANCHES / Papiers CREMA	Oui	19/07/2022	25/04/2023	26 632,80	2 422,49	1 678,23	4 100,72	22 532,08
<b>Total 2023</b>					<b>26 632,80</b>	<b>2 422,49</b>	<b>1 678,23</b>	<b>4 100,72</b>	<b>22 532,08</b>

Accusé de réception en préfecture  
 009-210902250-20240702-24\_17558-504  
 Date de télétransmission : 05/07/2024  
 Date de réception préfecture : 05/07/2024

# Annexe 4 : Habilitation préfectorale

Arrêté préfectoral modificatif portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire d'ACF Assistance Conseil Funéraire pour le crématorium et la chambre funéraire de Pamiers

Le préfet de l'Ariège

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2015 portant habilitation de la SAS ACF - Assistance Conseil Funéraire pour la chambre funéraire de Pamiers ;  
Vu la demande d'habilitation reçue le 5 octobre 2023, de la SAS ACF - Assistance Conseil Funéraire, représentée par M. Pierre LEVI, Président, dont le siège social est situé 139 route de Castelsarrasin à Montauban (82000), en vue d'ajouter une prestation aux activités funéraires pour l'établissement secondaire situé Domaine de Lestrade, Allée de Majorelle à Pamiers (09100) ;

Considérant que le dossier constitué comporte l'ensemble des justifications requises par la réglementation en vigueur ;

Sur proposition du directeur de cabinet de la préfecture de l'Ariège :

## A R R Ê T E

### Article 1

L'arrêté préfectoral du 23 septembre 2021 portant renouvellement de l'habilitation du crématorium de Pamiers est modifié.

### Article 2:

L'établissement secondaire de la SAS ACF - Assistance Conseil Funéraire, représentée par M. Pierre LEVI, sis Domaine de Lestrade, Allée de Majorelle à Pamiers (09100), est habilité pour exercer les activités funéraires suivantes :

- gestion d'un crématorium
- gestion et utilisation d'une chambre funéraire.

### Article 3:

Le numéro de l'habilitation est : **21 - 09 - 0015**

### Article 4:

L'habilitation est accordée pour une durée de cinq ans à compter du 23 septembre 2021.

### Article 5:

Toute modification intervenue après la demande du présent agrément doit être déclarée dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'habilitation.

### Article 6:

La demande de renouvellement de cette habilitation doit être déposée auprès des services de la préfecture 2 mois minimum avant sa date d'expiration.

### Article 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

### Article 8:

Le directeur de cabinet de la préfecture de l'Ariège est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée au demandeur.

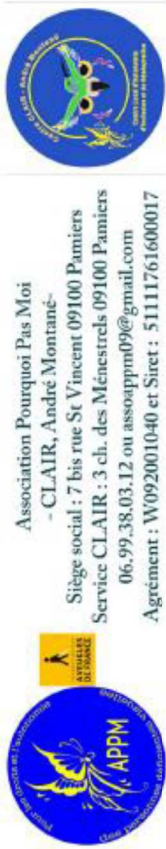
Fait à Foix, le

**0 2 NOV. 2023**

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice de la citoyenneté et de la légalité,

  
Adeline RAYNAUD

# Annexe 5 : Versements aux associations



Association Pourqu'oi Pas Moi  
- CLAIR, André Montané -  
Siège social : 7 bis rue St Vincent 09100 Pamiers  
Service CLAIR : 3 ch. des Ménéstrrels 09100 Pamiers  
06.99.38.03.12 ou assoappm09@gmail.com  
Agrément : W092001040 et Siret : 51111761600017

## Attestation

Je, soussigné Carlos Arias, co-président de l'Association Pourqu'oi Pas Moi - CLAIR - André Montané, atteste avoir bien reçu un don de 1066,48€ (chèque numéro 0021183) de la part du SAS ACF le vendredi 12 janvier 2024.

Fait à Pamiers, le 15 janvier 2023

Carlos Arias  
Co président



Pamiers,  
Le 9 janvier 2024.

## ATTESTATION REMISE DE CHEQUE

Le Comité de l'Ariège de la Ligue contre le Cancer atteste avoir reçu :  
le chèque de 1 066,47 € n°0021182 de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées  
Mille soixante six Euros et quarante-sept centimes  
de la SAS ACF  
139 ROUTE DE CASTELSARRASIN  
82000 MONTAUBAN

Le reçu au titre des dons à notre organisme, reconnu d'intérêt public (Cerfa 16216/01) attestant votre don vous sera remis dans les meilleurs délais.

Nous tenons à renouveler nos remerciements pour votre soutien et votre initiative.

Bien cordialement

M. MEYER Jean-Charles  
Président du Comité de l'Ariège  
de La Ligue Contre le Cancer

Comité de l'Ariège  
Maison des Associations  
7 bis rue Saint-Vincent  
09104 PAMIERS

LIGUE CONTRE LE CANCER

Tél. 05 61 67 58 62 - email : cdo9@ligue-cancer.net  
Accueil Général les lundis, mardis et jeudis de  
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.  
Et les mercredis de 13h30 à 19h00.

Accusé de réception en préfecture  
009-210902250-20240702-24\_17558504  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024



# Annexe 6 : Collecte des métaux précieux



OrthoMetals BV  
Eekhorstweg 32  
7942KC Meppel  
NL - Pays Bas  
Tel: +31-(0)86-6784600

Date de collecte: 09-11-2022  
No facture: 2022-41152  
Date facture: 23-12-2022  
Règlement sous: 14 jours  
No client: 180369  
TVA: FR48408683225

Crématorium ACF de Pamiers  
7 Allée Majorelle  
09100 Pamiers  
France

## NOTE DE CRÉDIT

Notre Référence: 2022-1760

Dénomination	Quantité	Unité	Taux Unité	Frais %	Montant
Cobalt/ Chrome	18	KG	€19,35	20,00%	€ -278,64
Inox	10	KG	€ 2,09	20,00%	€ -16,72
Titane	13	KG	€ 3,20	20,00%	€ -33,28
Hydrides	5	KG	€ 3,50	20,00%	€ -14,00
Ferreux	226	KG	€ 0,50	20,00%	€ -90,40
Ferreux Industriel	6	KG	€ 0,13	20,00%	€ -0,62
Déchets non-recyclables	10	KG	€ -0,18	20,00%	€ 1,44
<b>Total collecte 3 container(s)</b>	<b>288</b>	<b>KG</b>			
<b>Taux raffinage (21-12-2022)</b>					
Au	34,401	GR	€ 54,75	20,00%	€ -1 506,77
Pd	8,630	GR	€ 48,84	20,00%	€ -337,19
Ag	31,073	GR	€ 0,71	20,00%	€ -17,65
Pt	7,481	GR	€ 29,70	20,00%	€ -177,75
Frais de raffinage					€ 338,63

Les livraisons intracommunautaires sont exonérées de TVA,  
Art. 262 ter. 1 du CGI ou Art. 138 de la Directive TVA  
2006/112/CE

Sous-total € -2 132,95  
TVA € 0,00  
Total € -2 132,95

Accusé de réception en préfecture  
009-210902250-20240702-24\_17558504  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024